FAVIERES
Au cœur de la Brie

Département de Seine-et-Marne
Canton d'Ozoir-la-Ferrière

Conseil municipal du 12 décembre 2024

Liste des délibérations examinées en séance

(Article L2121-25 du Code général des collectivités territoriales)

N°	Objet	Vote
50-2024	Ouverture anticipée des crédits d'investissements 2025 – Budget principal.	Adopté à l'unanimité
51-2024	Rapport local de consommation d'espaces.	Adopté à l'unanimité
52-2024	Mise en place de la protection sociale complémentaire : convention avec le Centre de Gestion 77.	Adopté à l'unanimité
53-2024	Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité.	Adopté à l'unanimité

Le Maire

Daniel PATU

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE FAVIÈRES
(SEINE-ET-MARNE)
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Certifié affiché en Mairie le : 13 DEC. 2024